

Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois

Selon une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) dévoilée dimanche par le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), les services publics, c'est payant pour tout le monde.

Les partisans de la privatisation et du retrait de l'État laissent souvent entendre que les services publics sont trop coûteux, affirment qu'ils sont inefficaces et qu'en conséquence, les contribuables n'en auraient pas pour leur argent. D'autres laissent entendre que l'offre de services publics est trop large et que le Québec vivrait au-dessus de ses moyens.

Afin de donner un autre éclairage au débat sur les services publics, l'IREC a établi la valeur des services consommés par les ménages et les entreprises. Elle a aussi mesuré l'effet de redistribution de ces services et les impacts sur la réduction des inégalités. L'IREC conclut, à la suite de cette analyse, que les services publics contribuent grandement au bien-être d'une majorité de Québécois.

La valeur des services publics, un apport important au bien-être de la population

L'IREC a établi qu'un ménage moyen (une personne ou un groupe de personnes qui cohabitent dans un logement ou l'occupent, selon la définition de Statistique Canada) reçoit pour une valeur de 37 312 \$ en services publics, ce qui équivaut à 68 % du revenu du ménage moyen (54 682 \$). Sur une base individuelle, chaque personne de la catégorie des plus faibles revenus obtient 27 483 \$ de services publics, surtout en ce qui a trait aux services sociaux et à la santé. Les autres reçoivent une valeur se situant entre 17 433 \$ et 14 261 \$ de services publics, selon leur revenu.

Les services publics contribuent également à une meilleure répartition de la richesse entre les sexes. Les femmes obtiennent 1200 \$ de plus annuellement en services publics que les hommes. Cette différence s'explique principalement par les transferts en services sociaux et en santé.

Les services publics sont un excellent outil de redistribution de la richesse

L'étude confirme la pertinence de la progressivité de l'impôt québécois. Le taux global de taxation augmentant d'un quintile à l'autre, les contribuables des quintiles supérieurs payent plus d'impôts et de taxes. Comme chaque quintile d'individus ou de ménages reçoit une part relativement égale des avantages tirés des services publics, ceux-ci constituent donc un puissant instrument de redistribution de la richesse.

Ainsi, plus de 60 % des ménages québécois obtiennent plus en services de l'État que ce qu'ils paient en impôts, taxes et contributions diverses.



Par ailleurs, les baisses d'impôt ont entraîné un affaiblissement des mécanismes de redistribution de la richesse. En effet, les baisses d'impôt accordées au cours des dernières décennies pénalisent plus de 60 % des ménages québécois, puisqu'ils perdent plus en diminution de services publics que ce qu'ils gagnent en réduction d'impôt.

On peut consulter les faits saillants et le texte intégral de l'étude en cliquant sur les liens suivants :

Faits saillants : <http://goo.gl/rznUs>

Étude intégrale : <http://goo.gl/RfKBH>

Qu'on se le dise, nos services publics nous procurent une des meilleures qualités de vie au monde, et ce, à un coût bien moindre que ce que coûteraient des services équivalents achetés dans le secteur privé.

Patrick Albert
3^e vice-président